

Produisons ensemble l'énergie de demain ...

Les citoyens doivent être associés aux actions menées localement en faveur de la transition énergétique. La question de l'énergie nous concerne tous.

Le projet des RADD et de la ville d'Auxerre est de favoriser l'émergence d'une démarche collective en invitant tous les citoyens volontaires à s'associer pour participer à un projet local et participatif, afin de produire une électricité renouvelable respectueuse du climat et au service de l'intérêt collectif.

Pour réussir cette action, l'appui de l'association CoopaWatt, pionnière dans l'accompagnement des citoyens vers une démarche collective, a été sollicité.

Cette opération permettra de mutualiser les forces et les démarches, et de réunir les fonds nécessaires à l'émergence d'un projet participatif de production d'énergie.

L'objectif : développer une démarche locale et s'unir pour réaliser plus de projets !

Vous êtes intéressé(e) par cette initiative ? Vous souhaitez y participer ? Manifestez-vous ci-dessous !

- MERCI D'ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES -

Nom/prénom : Tél :
 Profession/activité : Commune :
 Mail :

Vous êtes : un particulier représentant(e) d'une association (*) ou d'une entreprise (*)

(*) merci de préciser :

De quelle(s) manière(s) souhaiteriez-vous participer (aucun engagement !) :

- Je souhaite **être informé(e)** de l'avancement du projet
- Je souhaite **m'impliquer** au sein du collectif et **investir** pour faire émerger ce projet
- Je souhaite **uniquement investir** dans la future société locale de production d'électricité (achat d'actions) pour aider à l'émergence du projet
- Je suis propriétaire d'un site ET/OU ma commune, entreprise, association dispose d'un site qui semble adapté à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques :
- toiture (idéalement orientée au Sud OU toiture plate (pente < 5%) :
 - 60 à 100 m² (grande maison, équipement municipal)
 - 100 à 300 m² (hangar agricole)
 - 300 à 1 000 m² (grand hangar agricole, usine ou surface commerciale)
 - > 1 000 m² (grand site industriel ou commercial)
 - parking (> 2 000 m²)
 - grand terrain non agricole (> 1ha)

Localisation et précisions utiles :

Autres précisions à nous apporter ?

Comment avez-vous connu la démarche ?

- facebook RADD facebook ville d'Auxerre Auxerrois magazine Bouche à oreille
 Site internet de la ville Médias (presse, radio, ...) Autre.....